

# Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Janvier 2013



n°111

sommaire



2  
**NOUVEAU  
COLLÈGE  
COMMUNAL**



5  
**TRAVAUX**



Valeur 5 € 6

**CHÈQUES  
ACHAT  
ET SACS  
POUBELLES**

## EDITO

### Construisons ensemble un avenir plus solidaire

Le samedi 5 janvier, un homme et son chien ont été secourus suite à une chute dans le canal, grâce au sang-froid des Cadets de la Marine et de Pascal Vanostende, pompier à Fleurus.

Les jeunes qui s'entraînaient à proximité se sont précipités sur la berge et ont tressé une corde avec leurs pull-over afin que Pascal puisse en saisir l'extrémité et descendre dans l'eau glacée du canal.

Les deux victimes ont pu être sauvées grâce à la rapidité de cette chaîne humaine qui s'est formée spontanément.

A l'image de ce pompier et des Cadets de la Marine, soyons attentifs aux autres, prêts à leur venir en aide s'ils ont besoin de nous.

Nous ne pouvons ignorer le désarroi de toutes celles et tous ceux qui souffrent, qui sont seuls, qui sont en attente d'une guérison, d'un emploi, d'un revenu décent, d'une simple reconnaissance.

Mettons nos valeurs humaines de don de soi et de

solidarité au cœur de nos préoccupations.

Osons être plus généreux, plus réceptifs et engageons-nous pour les plus faibles : handicapés, malades, invalides, étrangers, personnes sans ressources.

Au nom du collège communal, je réitère mes vœux pour que chacun puisse trouver dans son entourage la paix, l'amour, le respect et surtout une main tendue.

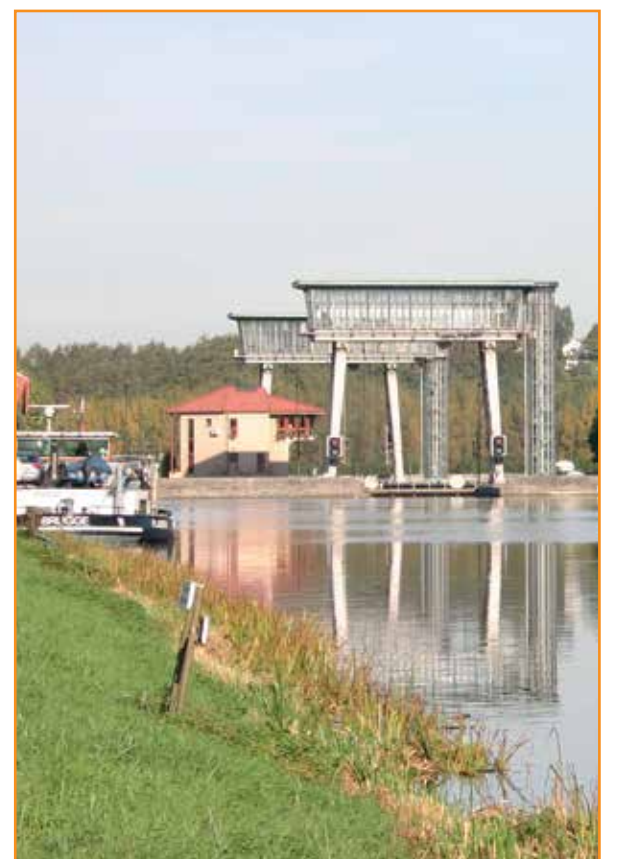


Avec le Collège,  
**Ferdinand Jolly,**  
Bourgmestre

**PERMANENCE DU BOURGMESTRE :**

**le samedi de 9 heures à 11 heures**

**f.jolly@ittre.be**





## LE COLLÈGE VOUS INFORME



**LE COLLÈGE COMMUNAL EST COMPOSÉ DU BOURGMESTRE, DE 4 ÉCHEVIN(E)S ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE.**

**VOUS TROUVEREZ, CI-DESSOUS, LEURS COORDONNÉES ET LEURS ATTRIBUTIONS.**



- Affaires générales
- Gestion des ressources humaines
- Économie et emploi
- Énergie
- Environnement
- Agriculture
- Fêtes locales
- Solidarité internationale

**JOLLY FERDINAND, Bourgmestre**

Rue de la Montagne, 5, 1460 Ittre – 0475/70 15 58 – f.jolly@ittre.be



- Travaux
- Ruralité
- Logement
- Tourisme
- Patrimoine
- Jeunesse

**FAYT CHRISTIAN, 1<sup>er</sup> Echevin**

Rue Cardinal Mercier, 38, 1460 Virginal – 0473/78 32 68 – christian.fayt@live.be



- Aménagement du territoire et Urbanisme
- Sports
- Folklore et jumelage
- Participation et information

**VANKERKOVE DANIEL, 2<sup>e</sup> Echevin**

Rue du Moulin à Vent, 21, 1460 Virginal – d.vankerkove@ittre.be



- Instruction publique
- Extrascolaire (ATL)
- Aînés
- Associations patriotiques

**FLANDROY RICHARD, 3<sup>e</sup> Echevin**

Rue du Bois de la houssière, 100, 1460 Virginal – 0478/24 75 30 – richardflandroy@hotmail.com



- Finances
- Culture
- Mobilité
- Médiation

**DE SCHOUTHEETE HÉLÈNE, 4<sup>e</sup> Echevine**

Rue Basse, 19, 1460 Ittre – 067/64 83 35 – hdesch@hotmail.com



- Officier de l'État-civil
- Affaires sociales, assuétudes et santé
- Petite enfance

**PEETERBROECK FRANÇOISE, Présidente du Conseil du CPAS**

Rue Jean Jolly, 4, 1460 Ittre – 0476/98 20 61 – francoise.peeterbroeck@skynet.be



## L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET SES DIFFERENTS SERVICES



Il me semble utile en ce début de nouvelle législature de vous communiquer l'organigramme de nos services administratifs.

Une information identique et complète pour les élus communaux et du CPAS sera reprise dans un prochain bulletin.

En effet, si l'installation des Conseillers communaux a eu lieu, conformément à la loi, le 3 décembre 2012, l'installation des membres du CPAS a lieu le 10 janvier 2013 pour respecter les termes de la loi.

### ADMINISTRATION COMMUNALE

Rue Planchette, 2 à 1460 Ittre -  
N° Général : 067/64.60.63 - 067/64.70.44 - info@ittre.be

#### Secrétaire communal

Paul PIERSON :  
067/79.43.30 - 067/64.87.71 - p.pierson@ittre.be

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

067/79.43.43 - 067/64.70.44

#### Chef de service :

Micheline GUISSÉ - 067/79.43.21 - m.guisse@ittre.be

#### Employé(e)s :

- Diana LALLI - 067/79.43.20 - d.lalli@ittre.be
- Fabienne GOSSIAU - 067/79.43.22 - f.gossiau@ittre.be
- Pedro SEVILLA - 067/79.43.22 - p.sevilla@ittre.be

#### Permanences :

- Du lundi au vendredi, de 9 à 12h et de 13 à 16h
- Permanence le deuxième mercredi du mois jusqu'à 19h

### URBANISME - ENVIRONNEMENT - LOGEMENT

067/79.43.44 - 067/64.70.44 - urbanisme@ittre.be

**Chef de service :** Adeline BINGEN - 067/79.43.23

**Employée :** Pierrette DISTER - 067/79.43.24

#### Permanences :

- Les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h
- Les premier et troisième samedis du mois une permanence de 9h à 11h
- Permanence le deuxième mercredi du mois de 16h à 19h.

#### Logement :

Philippe Godefroid - 067/79.43.37 - p.godefroid@ittre.be  
Les mardis et mercredis de 11h à 12h

#### Environnement :

Eco-conseillère : Marie-José ARIAS - 067/79.43.49 - mj.arias@ittre.be  
Agent constatateur : Alain Anciaux - 067/79.43.34 - 0477/74.40.32 - a.anciaux@ittre.be  
Les mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 9h à 12h.

### SERVICE MOBILITÉ

Philippe Godefroid - 067/79.43.37 - p.godefroid@ittre.be

### SERVICE POPULATION, ETAT-CIVIL, REGISTRE NATIONAL, ELECTIONS

067/79.43.45 - 067/64.84.13 - population@ittre.be

**Chef de service :** Jean-Michel DE ROUCK - 067/79.43.27

#### Employées :

- Etat-civil : Monique VAN ACKER - 067/79.43.25
- Isabelle LHOTS - 067/79.43.26

#### Permanences :

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 9h à 12h -
- les mercredis de 9h à 12h et de 13h à 16h
- permanence le deuxième mercredi du mois jusqu'à 19h
- permanence de 9h à 11h les samedis

### SERVICE JURIDIQUE :

Carole SPAUTE - 067/79.43.35 - service.juridique@ittre.be

### SERVICE TRAVAUX

067/64.85.10 - 067/64.91.69 - travaux@ittre.be

**Chef de service :** Bernard PIROTTE - 0477/69.27.41

#### Permanences :

- 36, rue de Tubize à 1460 Virginal
- Du lundi au vendredi de 8h à 10h

### SERVICE ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (ATL)

Frédérique JORIS - 067/79.43.38 - f.joris@ittre.be  
067/64.70.44

### SERVICE FINANCES

#### Receveuse :

Catherine DELONGUEVILLE - 067/79.43.41 - c.delongueville@ittre.be

#### Employé(e)s :

- Pascal RAMAULT - 067/79.43.31 - p.ramault@ittre.be
- Monique WIAME - 067/64.87.73 - m.wiame@ittre.be
- Joëlle GRUWEZ - 067/79.43.40 - j.gruwez@ittre.be

#### Permanences :

- Du lundi au vendredi, de 9h à 12h
- Permanence le deuxième mercredi du mois jusqu'à 19h

067/79.43.42

Compte bancaire: IBAN : BE72 0910 0015 3916 - BIC : GKCCBEBB

### BULLETIN COMMUNAL ET SITE INTERNET

Angel Antuna - 0479/21.52.11 - a.antuna@ittre.be  
067/64.70.44 - info@ittre.be

### SERVICE DU PERSONNEL

Myriam DEHANSUTER - 067/79.43.33 - personnel@ittre.be -  
067/64.84.13

### > Daniel Vankerkove, Echevin de l'Information



## CODE WALLON DE L'AGRICULTURE ET DE L'HORTICULTURE CONSULTATION CITOYENNE A ITTRE



La Wallonie se dotera dans les prochains mois d'un Code wallon de l'Agriculture et de l'Horticulture. Ce texte fondateur définira le projet d'avenir de l'agriculture wallonne.

Le Ministre wallon de l'Agriculture souhaite que ce Code soit également un texte fédérateur. C'est pourquoi, depuis décembre, Carlo DI ANTONIO va à la rencontre des agriculteurs, citoyens et acteurs de l'agriculture lors de consultations citoyennes à travers toute la Wallonie.

Suite au succès qu'elle rencontre, le Ministre wallon de l'Agriculture a souhaité prolonger cette initiative.

Le Ministre DI ANTONIO est donc venu à Ittre, ce mercredi 9 janvier 2013 à 19h30 à la salle Polyvalente de Virginal.

Les participants ont été invités à donner leur avis sur les thèmes suivants :

- Une agriculture nourricière et multifonctionnelle ;
- L'agriculture, ses modèles de fonctionnement et le développement économique des exploitations;
- L'agriculture et notre cadre de vie ;
- L'agriculture et son encadrement.

L'agriculture est un des socles de notre société. L'approvisionnement alimentaire en qualité et en quantité, la santé des citoyens consommateurs, la contribution à la gestion de l'environnement et de l'espace rural sont autant d'enjeux qui nous concernent tous

dès aujourd'hui, mais qui seront encore plus fondamentaux pour les générations à venir. Il est essentiel que l'agriculture reste connectée à la société et inversement.

Il est également possible de participer à cette consultation via le site : agriculture.wallonie.be/codeagricole.





## LES AÎNÉS ONT REÇU LEURS COLIS DE NOËL



S'il est une tradition attendue par les aînés de notre entité, c'est bien la distribution des colis de Noël par l'Administration Communale.

Pour le Bourgmestre et les Echevins, c'est aussi une occasion privilégiée pour remercier les personnes âgées et les assurer de leur respect. Les bénéficiaires, eux, peuvent faire connaissance avec les élus et échanger des vœux.

Cette distribution a eu lieu dans les salles communales par une météo pluvieuse :

- à Ittre, le jeudi 20/12/ 2012 de 8h30 à 12h : 402 colis;
- à Haut-Ittre de 13h à 14h30 : 58 colis;
- à Virginal, le vendredi 21/12/2012 de 8h30 à 12h : 398 colis.



Elle s'adressait aux dames de plus de 60 ans, et aux messieurs ayant atteint 65 ans. 64 colis furent aussi distribués aux personnes porteuses de handicap ou invalides à partir de 66 %. Sur invitation du CPAS, 40 personnes les plus démunies furent également invitées à retirer un colis dans leurs locaux ; vingt personnes désireuses de faire don de leur colis à une œuvre de la commune se sont aussi manifestées.

Le surlendemain de la Noël, une délégation communale s'est rendue dans les maisons de retraite de l'entité. Elle y a été, chaque fois, chaleureusement accueillie par la direction, le personnel soignant et par les pensionnaires très soucieux de remercier la Commune et ses mandataires. 193 colis y ont été distribués.

Au terme de ces opérations, il convient de remercier aussi l'équipe du service des travaux pour la préparation des colis, ainsi que le service administratif pour la préparation des commandes.

Soyez assurés que les remarques et les conseils concernant les délais d'information ou la composition des colis seront pris en considération pour la prochaine édition.

Vive les colis de Noël et très bonne année 2013.

> **Richard Flandroy, Echevin des Aînés**



## UN APRÈS-MIDI AU THÉÂTRE POUR LES HABITANTS DE NOTRE VILLAGE

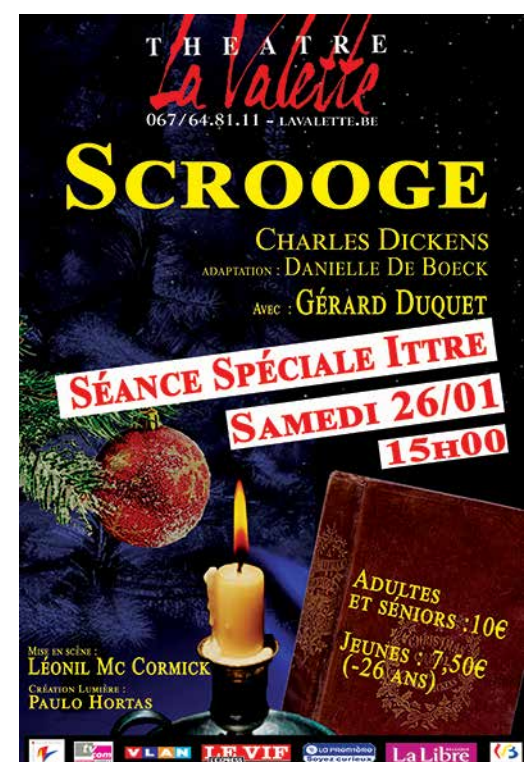
L'administration communale d'Ittre et l'échevinat de la culture en collaboration avec le Théâtre de La Valette et le soutien du CLI vous proposent une après-midi au théâtre.

Le théâtre de VOTRE village, La Valette, ouvre ses portes spécialement pour VOUS, **ce samedi 26 janvier à 15 heures** pour vous présenter **Scrooge, un conte de la nuit de Noël** durant laquelle le cœur endurci d'un vieillard égoïste va se transformer. Un beau spectacle à voir seul ou accompagné, en famille ou avec des amis. Vous y rencontrerez vos voisins, vos concitoyens dans un lieu symbolique de notre village.

Le Théâtre de La Valette a accepté d'adapter ses prix pour que chacun puisse assister à cette représentation. Nous l'en remercions.

Venez nous rejoindre à cette séance qui sera, nous l'espérons, l'occasion pour vous de redécouvrir les richesses théâtrales de notre village.

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture**



**SCROOGE** de Charles Dickens

Théâtre de La Valette

le **SAMEDI 26 JANVIER À 15H**

Moins de 26 ans : 7,50€

Adultes + seniors : 10€ + une boisson offerte

Réservations : 067 64 81 11

Infos : [www.lavalette.be](http://www.lavalette.be)



## CONCERT DE NOUVEL AN

Le Siti, le CLI, l'administration communale ont le plaisir de vous inviter le dimanche 27 janvier à 15h au Palais de Plume (rue Haute n°8) au

**CONCERT DE NOUVEL AN.**

Avec la participation de la Royale Harmonie communale de Virginal sous la Direction de Catherine Tordeurs

Cette année, un événement exceptionnel avec la participation en première partie d'une chorale «La Sennane» (choeur adulte) et «l'Ultalane» (choeur d'adolescents sous la direction de Laurence Wambersy.

PAF : seulement 5 euros

**INFORMATION :**

- Syndicat d'initiative 067/64 87 74
- [siti.ittre@skynet.be](mailto:siti.ittre@skynet.be)





## TRAVAUX

### RUE PLANCHETTE

Aménagement des trop pleins du pertuis du Ry-Ternel vers le By-Pass

C'est la phase la plus importante dans la lutte contre les inondations au centre de Ittre.

Quand nous avons des pluies soutenues et importantes, le pertuis du Ry Ternel n'assurait plus à lui seul l'évacuation des eaux dans le centre d'Ittre. La cause en était deux rétrécissements le premier un peu plus loin que le restaurant « L'Atelier du Ry Ternel » et l'autre situé juste avant le rond point d'Ecueillé.

Pour résoudre en partie ce problème, deux solutions ont été réalisées, un premier trop plein avec un tuyau de 600 mm de diamètre à hauteur de l'intersection entre la rue Basse et la rue Planchette et deux tuyaux de 600 mm au rond-point d'Ecueillé. Le By-pass sera ainsi fonctionnel et soulagera de manière importante l'évacuation des eaux venant en amont. On a déjà pu constater l'efficacité du mur anti-crue en mai de l'année dernière. Avec le curage du bassin d'orage d'Haut-Ittre, c'est ainsi une batterie de solutions qui ont été mises en œuvre en peu de temps pour trouver des solutions. Mais ce n'est pas fini, nous devons aussi continuer à mettre en place d'autres solutions en amont afin de limiter des arrivées d'eau trop importantes.



### RUE DE LA PROCESSION

Aménagement de la rue et mise en place d'un filet d'eau.

Plus de 150 mètres de filets d'eau ont été posés à la rue de la Procession.



### AMÉNAGEMENT DE LA SALLE PLANCHETTE

La rénovation de la salle planchette avance bien, avec le nettoyage de la façade par le personnel du service Travaux mais aussi remplacement des radiateurs, des châssis (en cours) et la mise en place d'un nouveau plafond.



### SIGNALER UNE PANNE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Deux fois par an, le service travaux réalise un inventaire complet des luminaires qui sont en panne dans la commune, chaque rue est ainsi parcourue. Mais malgré cette campagne préventive, des luminaires tombent ne fonctionnent plus : Que doit-on faire ?

Si c'est une rue complète : le signaler au service Travaux 067/64 85 10 ou ORES au 078/78 78 00.

Si c'est le luminaire : le signaler au service Travaux au 067/64 85 10 ou par courriel à travaux@ittre.be. Pour que l'information soit la plus complète nous devons avoir le n° du poteau sur lequel figure le n° de la commune ainsi que le numéro d'identification du luminaire.



### ACQUISITION DE DEUX APPARTEMENTS.

La Régie foncière de notre commune vient d'acquiescer deux appartements au Rouge-Bouton. Lors de l'élaboration du projet, nous avons demandé que soit intégré une crèche et l'acquisition de trois appartements.



> **Christian Fayt, Echevin des Travaux**



## LA COMMUNE A BESOIN DE VOUS

*J'aime la nature,*

*J'aime me promener sur les sentiers, les chemins ou le long du canal,*

*J'aime découvrir l'histoire et le patrimoine d'Ittre, de Virginal, d'Haut-Ittre et de Fauquez,*

*J'adore les produits locaux, la gastronomie et les nombreux restaurants de ma commune.*

**Alors le Siti (syndicat d'initiative et du tourisme d'Ittre) a besoin de vous pour :**

- réaliser ensemble des animations, des promenades,
- réaliser des circuits pédestres et VTT,
- mettre en avant nos producteurs locaux,
- etc.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés.

**PRENEZ CONTACT AVEC :**

le Siti : 067/64 87 74

ou

Christian Fayt, Echevin du Tourisme (0473/78 32 68).



## DISTRIBUTION DES CHÈQUES POUVOIR D'ACHAT ET DES SACS POUBELLES

Comme les années précédentes, le Collège des Bourgmestre et Échevins d'Ittre ont décidé d'octroyer aux habitants de notre commune des chèques pouvoir d'achat.

Cet avantage au bénéfice de nos concitoyens permettra cette année encore de compenser quelque peu les effets de la crise.

Cette action a également pour but de promouvoir et de soutenir les commerces de notre entité. Nos villages doivent continuer à vivre, à être des lieux de rencontres et de convivialité. Pour cela, il faut que des commerces les animent.

C'est pourquoi nous vous invitons à fréquenter les nombreux commerces qui se développent dans notre commune et que nous leur apportons notre soutien.

Dans un souci d'économie, vos chèques pouvoir d'achat ne vous seront plus envoyés par la poste.

Vous pourrez les retirer du lundi 28 janvier au vendredi 15 février

- à Haut-Ittre, le lundi de 15h à 18h, à la salle communale
- à Ittre, le mercredi de 15h à 18h, à l'arrière de la maison communale (accès par le parking)
- à Virginal, le jeudi de 15h à 18h, salle polyvalente.



Pour ceux qui n'auront pas eu l'occasion de les retirer dans ce laps de temps, vous pourrez le faire ultérieurement à l'administration communale rue Planchette, le samedi matin de 9h à 11h durant les mois de février, mars et avril.

Les sacs poubelles distribués gratuitement depuis plusieurs années par l'administration communale vous seront remis également à cette occasion.

Nous vous souhaitons à nouveau une très Heureuse Année 2013.

Sachez que nous restons à votre écoute et à votre service pour toute question ou information.

> **Ferdinand Jolly, Bourgmestre**  
**Hélène de Schoutheete, Echevine des Finances**



## ET SI, NOUS LES JEUNES, NOUS NOUS OCCUPIONS DE NOUS ?

Et si à Ittre, Haut-Ittre ou Virginal, nous nous retrouvons une soirée par mois pour écouter de la bonne musique, pour aller voir un film, pour organiser une soirée entre nous.

Tu as des idées ? Tu as des envies ? Alors apporte-les et rejoins-nous !

Les idées les plus folles, les envies les plus fortes, nous pouvons tous ensemble les réaliser.

Faisons bouger Ittre.

**REJOINS- NOUS SUR FACEBOOK « JEUNES D'ITTRE »**

**OU CONTACTEZ-NOUS :**

- Aurélie Poulaint :  
aurelie.poulaint@hotmail.com  
0479/24 42 24
- Aurélien Aubry :  
aubryaurelien@hotmail.com  
0474/61 54 82

(en collaboration avec l'Echevinat de la Jeunesse).



## MOBILITÉ : DEUX GRANDS CHANGEMENTS DANS LE CENTRE DE ITTRE

### DES CARTES DE RIVERAIN POUR LES HABITANTS DE LA RUE HAUTE

Depuis longtemps déjà, les riverains de la rue Haute demandent des solutions aux problèmes de stationnement qu'ils rencontrent trop souvent dans leur rue.

Le Conseil Communal a voté, depuis plus d'un an, deux décisions :

1. la rue Haute sera mise en **zone bleue** 30 minutes de 0h00 à 24h00
2. la création d'une **carte de riverain** par véhicule pour les habitants de la rue.

Cette carte sera octroyée gratuitement sur demande.

Pour l'obtenir, il faut être :

- domicilié à la rue Haute
- détenteur d'un permis de conduire
- l'utilisateur principal du véhicule.

En ce qui concerne les professions libérales et les indépendants, ils doivent être établis rue Haute.

De plus, chaque maison bénéficiera d'une **carte de courtoisie** pour toute personne en visite qui désirera stationner dans la rue Haute.

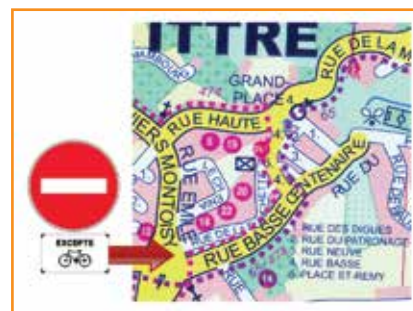
Tous les détails et les formalités d'obtention de ces cartes vous parviendront par courrier dans le courant du mois de janvier.

Nous espérons par cette mesure apporter une solution durable et efficace aux problèmes de stationnement rencontrés par les riverains.

### DEUX SENS UNIQUES LIMITÉS (SUL) VONT ÊTRE MIS EN PLACE

- La rue Planchette à la jonction de la rue Basse vers le centre du village est actuellement en sens unique. Dorénavant les vélos pourront l'emprunter.

Cela permettra aux cyclistes de rejoindre le centre de Ittre, les infrastructures sportives (foot et tennis) et Haut-Ittre sans avoir à emprunter la rue Basse sur laquelle transite un trafic très important à certaines heures.



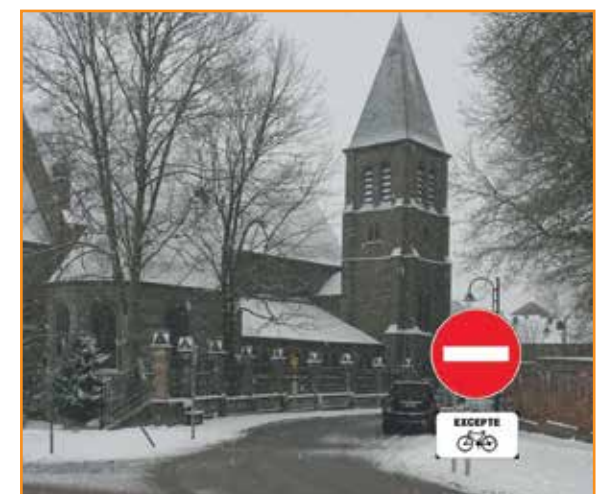
- Le second sera placé à la jonction de la rue de la Montagne, de l'avenue du Pré de l'Aite et de la rue Basse à hauteur de l'église. Les automobilistes ne pourront donc plus accéder au centre du village que via la rue Neuve ou le bas de la rue Basse.

Nous espérons ainsi limiter le trafic dans le centre de notre village pour que les piétons et les promeneurs s'y sentent davantage en sécurité.



Ces deux mesures deviendront effectives dès que les travaux d'égouttage dans le centre du village seront terminés.

Le service Mobilité de la Commune et moi-même restons à votre disposition pour toute question ou renseignement supplémentaire.



> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité**



## ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LES VOLS DANS LES HABITATIONS !



Beaucoup trop de personnes pensent à tort que leur habitation est bien protégée contre les vols. N'avez-vous jamais entendu autour de vous des personnes ayant été victimes de vols dans leurs habitations et des personnes dirent « Chez moi, ça ne risque pas d'arriver, je suis bien protégé ».

Malheureusement, les statistiques démontrent le contraire.

Malgré une belle diminution de 24,4 % des vols dans habitation en 2011 par rapport à 2010, le phénomène a repris une tendance vers le haut cette année. Pour les 6 premiers mois de 2012, la zone enregistre 159 faits de cambriolages dans habitation pour 98 en 2011 à la même période.

Pour éviter cette mésaventure, ensemble réduisons les risques.

Il existe au sein de votre zone de police un service spécialisé en techno-prévention.

### QUE PEUT VOUS APPORTER CE SERVICE ENTIÈREMENT GRATUIT ?

- une meilleure sécurisation de votre habitation, commerce ou société ;
- une information sur les mesures organisationnelles, techniques et électroniques ;
- une aide ou un soutien lors de la construction ou rénovation de votre bien.

### COMMENT PROCÉDER ?

Prenez contact avec nous afin d'obtenir un rendez-vous. Une fois ce rendez-vous pris, nous effectuerons ensemble une visite complète de votre habitation, commerce ou société, et développerons des points d'amélioration pour sécuriser au mieux ces lieux et ainsi réduire les risques de vols.

### COMMENT NOUS CONTACTER ?

Vous pouvez prendre contact avec le responsable du service techno-prévention l'inspecteur principal Jean-Marc ABRAMS qui viendra avec plaisir chez vous pour vous donner une information afin d'améliorer la sécurité de vos biens et vous remettre une documentation complète.

Vous pouvez le contacter soit par téléphone au 067/89 59 07, soit par mail à l'adresse suivante [chefdezone@zp5268.be](mailto:chefdezone@zp5268.be)

Vous rappelant que ce service est entièrement gratuit, n'hésitez donc pas !

> **Muriel Delen, Inspectrice principale  
Responsable communication  
ZP Ouest Brabant wallon**



## EXPRESSION POLITIQUE : ECOLO

### PRÊT POUR LA NOUVELLE ANNÉE... ET POUR LES 5 QUI SUIVRONT !

Vous le savez, désormais, Ecolo Ittre, représenté par Luc Schoukens, n'occupera plus qu'un siège au conseil communal et ne participera plus à la majorité.

C'est une grosse déception pour toute notre équipe.

Le travail de fond effectué pendant 6 ans par notre échevin Marc Hordies et notre présidente de CPAS Nathalie Colette n'a malheureusement pas été reconnu à sa juste valeur.

Nous sommes déçus, mais déterminés!

Déterminés à mener depuis l'opposition une politique critique et constructive.

Déçus mais confiants!

Nous voulons un village où il fait bon vivre, ouvert sur le monde, prêt à relever les défis de l'avenir en terme d'énergie, de mobilité, de travail, de loisirs, d'habitat...

Nous sortons renforcés de cette expérience.

Notre équipe s'est élargie et renouvelée.

Nous sommes déjà en plein travail, attentifs à rendre présentes nos valeurs dans les débats de nos conseils communaux: le développement durable, la solidarité, la participation citoyenne...

Nous tenons à remercier les 478 citoyens qui croient en notre projet et qui ont voté pour notre équipe.

Ecolo Ittre vous adresse ses meilleurs voeux !

Rendez-vous sur [www.ittre.ecolo.be](http://www.ittre.ecolo.be)

> **Paul Perniaux,  
Secrétaire locale écolo Ittre**



## EXPRESSION POLITIQUE : PA

### PA VOUS SOUHAITE UNE ANNÉE 2013 À LA HAUTEUR DE VOS ESPOIRS

Participation et Alternatives (PA) vous présente ses meilleurs vœux pour 2013.

PA profite de cette opportunité pour remercier les personnes qui, en dépit du matraquage électoral d'autres partis politiques, nous ont conservé leur confiance le 14 octobre 2012. Sachez que PA ne renonce pas à son combat pour la solidarité, la transparence et la démocratie participative. Forts de l'analyse de notre recul électoral, nous repartons avec une détermination renouvelée.

Motivés, nous avons déjà constitué 6 groupes de travail axés sur les enjeux principaux de la vie de nos villages. Nous déposerons régulièrement des propositions au conseil communal en vue de renforcer les actions initiées durant la dernière législature et de veiller sur le terrain au développement de la démocratie et au bien-être de tous les Ittrois.

Cette détermination à agir vite et bien nous paraît d'autant plus justifiée que les premiers pas de la nouvelle majorité gauche/droite ne sont pas rassurants. Ses premières décisions ont été d'exclure les représentants de la mino-

rité des organes de concertation (conseil de police et concertation pour le CPAS), contrairement à l'ouverture qu'avait montrée la majorité précédente.

En outre, les nouveaux élus ont repoussé à plus tard la convention collective garantissant que le recrutement de personnel engagé par la commune s'opère sur base de critères objectifs et évaluables. Cette manière de gouverner rappelle de mauvais souvenirs.

PA est ainsi dans son rôle d'opposition critique mais constructive face à une majorité à ce point large qu'elle semble tentée par un pouvoir sans partage.

PA compte sur votre écoute et votre appui.

> **Claude Debrulle,  
MC. Godeau Bougard,  
M.Herman**

[www.pa-ittre.be](http://www.pa-ittre.be) PA

## RENOUVELLEMENT DE LA CCA : COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL

La **CCA**, (Commission Communale de l'Accueil) est un lieu de rencontre, d'échange et concertation locale visant la **coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et le soutien à l'accueil extrascolaire**.

Les élections communales ayant eu lieu, il importe que la CCA de notre commune soit renouvelée.

Si vous souhaitez être représenté au sein de la Commission Communale de l'Accueil et que votre champ d'action est celui des familles ; que :

- Vous faites partie des « **mouvements d'éducation permanente** » reconnus en vertu du décret du 15 juillet 2003, (par ex : Vie Féminine, Femmes Prévoyantes Socialistes, Ligue des Familles, ...) dont une section locale est organisée dans la commune,
- vous êtes **opérateur d'accueil déclaré ONE**, oeuvrant sur le territoire de la commune,
- vous êtes représentant d'une **association, institution, d'un service agréé**, reconnu ou affilié à une organisation ou fédération agréée ou reconnue par des dispositions décretales ou réglementaires de la Communauté Française autres que celles du décret ONE, qui manifeste d'une implication directe sur le territoire de la commune et un ancrage local (par ex : AMO, bibliothèque, club sportif, organisation de jeunesse, centre de jeunes, centre culturel, musée, théâtre, ...)

**alors, envoyez votre candidature**, pour le 15 février au plus tard, à l'attention de Frédérique Joris, coordinatrice extrascolaire, rue Planchette, 2 – 1460 Ittre, f.joris@ittre.be

**Pour tout renseignement complémentaire :**

Frédérique Joris, 067/79.43.38 (le matin)

## INFO TEC

### MODIFICATION DES HORAIRES DE LA LIGNE 474 DEPUIS LE 7 JANVIER 2013

Les bus de 16h25 de Tubize Bloc scolaire vers Fauquez et de 16h58 de Fauquez vers Tubize sont retardés de 5 minutes afin de permettre aux élèves des établissements scolaires de Tubize de l'emprunter.

**INFORMATIONS :**

www.infotec.be



## DÉCÈS

**PEETERS ROSA** : décédée le 09/10/2012 à La Louvière

**STOLLENWERCK THÉODORINE** : décédée le 12/10/2012 à Ittre

**MAINFROY ARMAND** : décédé le 15/10/2012 à Nivelles

**PLANCQ SUZANNE** : décédée le 15/10/2012 à Nivelles

**CUYVERS CHANTAL** : décédée le 22/10/2012 à Ittre

**LEYMAN FRANÇOIS** : décédé le 26/10/2012 à Ittre

**LEMINEUR CLAUDE** : décédé le 29/10/2012 à Braine-l'Alleud

**FRANKE ROGER** : décédé le 31/10/2012 à Ittre

**LALLI PIETRO** : décédé le 4/11/2012 à Braine-le-Comte

**SEVENHANT MARIA** : décédée le 5/11/2012 à Tubize

**PEETERS WILLY** : décédé le 5/11/2012 à Nivelles

**KLEINSCHMIDT MARGOT** : décédée le 6/11/2012 à Ittre

**HONORE JOSSIA** : décédée le 10/11/2012 à Ittre

**GODFROID JEANNE** : décédée le 11/11/2012 à Ittre

**ROUET PIERRE** : décédé le 12/11/2012 à Braine-le-Château

**VANSCHOU BROECK ROBERT** : décédé le 15/11/2012 à Ittre

**DEMANET RÉGINE** : décédée le 16/11/2012 à Ittre

**VANDE VELDE MARC** : décédé le 18/11/2012 à Ittre

**PIERQUIN MICHEL** : décédé le 18/11/2012 à Ittre

**DUBOIS LUC** : décédé le 19/11/2012 à Ittre

**WILLOT ARLETTE** : décédée le 2/12/2012 à Ittre

**GILMANT GÉRARD** : décédé le 2/12/2012 à Ittre

**BRANDERS JORDANE** : décédé le 6/12/2012 à Ixelles

**NIEUBOURG MAURICE** : décédé le 6/12/2012 à Tubize

**NASCIMBENI GIOVANNA** : décédée le 7/12/2012 à Tubize

**DURAN GILBERTE** : décédée le 11/12/2012 à Ittre

**MASSART ELISE** : décédée le 14/12/2012 à Ittre

**THERY PAUL** : décédé le 16/12/2012 à Tubize

**DE ROOVER LILIANE** : décédée le 18/12/2012 à Nivelles

**VANCALSTER YVETTE** : décédée le 18/12/2012 à Ittre

**DEMIERBE FLORA** : décédée le 23/12/2012 à Ittre

**SMAGGHE JULIEN** : décédé le 2/01/2013 à Nivelles

**DILLENBOURG JEAN** : décédé le 4/01/2013 à La Louvière

**GOBBAERTS LÉA** : décédée le 9/01/2013 à Ittre

**DELESTIENNE MAURICE** : décédé le 9/01/2013 à Braine-l'Alleud

## NAISSANCES

**PLANGER JADE** : née le 09/10/2012 à Nivelles

**DELTENRE ÉLÉONORE** : née le 9/10/2012 à Braine-l'Alleud

**HUNINCQ LÉA** : née le 23/10/2012 à Braine-l'Alleud

**NEUSY ROMAIN** : né le 26/10/2012 à Woluwé-Saint-Lambert

**MEURANT VICTOR** : né le 28/10/2012 à Braine-l'Alleud

**NANA NJINKEU MERYL** : née le 31/10/2012 à Braine-l'Alleud

**CAMBIER ETHAN** : né le 5/11/2012 à Ottignies-Louvain-la-Neuve

**ROOZE LOÏC** : né le 12/11/2012 à Uccle

**NEVRAUMONT ROBIN** : né le 14/11/2012 à Nivelles

**VAN REIJSSEN NOLA** : née le 21/11/2012 à Braine-l'Alleud

**THILL ALINE** : née le 27/11/2012 à Bruxelles

**JOLLY CAPUCINE** : née le 30/11/2012 à Ottignies-Louvain-la-Neuve

**DECAT HUGO** : né le 3/12/2012 à Uccle

**MAENE KIARA** : née le 28/12/2012 à Anderlecht

## MARIAGES

**FORET THOMAS ET LOIR DELPHINE** : le 10/11/2012

**ESCACENA MAGDALENO JUAN ET AUBRY VIRGINIE** : le 14/12/2012

**POERCK BENOÏT ET FIEUW JULIE** : le 10/11/2012

**Prochain Conseil communal :**

**29 JANVIER 2013 - À PARTIR DE 20H30**

**GRAND PLACE, 2**

**ITTRE**



## Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : Daniel VANKERKOVE, Echevin de l'Information.

Coordinateur communal : Angel Antuna

Graphisme et mise en page : Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl

Impression : Imprimerie Delferrière